

Motion de la commission exécutive de l'UD CGT

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Creuse, réunie le 15 mars 2007 à Guéret, se déclare préoccupée de la tournure prise par le conflit qui oppose une majorité d'agents de la commune à leur hiérarchie, en l'occurrence Monsieur le Maire de Saint Vaury.

Ce n'est ni par les menaces, ni par le chantage que l'on règle les différends qui peuvent s'élever dans le cadre d'un problème issu de l'exécution d'un contrat de travail.

Toutes les démarches doivent être entreprises, toutes les pistes élaborées, toutes les propositions doivent être examinées, ceci dans le respect de chacun afin qu'une solution rapide, qui ne peut être envisagée que par la négociation, soit trouvée.

La Commission Exécutive de l'UD tient à apporter son soutien le plus total à des salariés qui mènent une action pour la reconnaissance de droits légitimes. Il est du devoir de tout citoyen épris de justice d'exiger que lui soient appliqués, sans excès, mais sans restriction, les droits que le statut forgé dans les luttes des salariés, lui confèrent.

Les sous-entendus, contenus dans les différentes déclarations de M. Le Maire, laissant penser que la CGT aurait des arrières pensées politiques en agissant dans ce conflit, sont inacceptables.

Les revendications des salariés ne prennent pas leur source en fonction de la couleur politique de tel ou tel responsable. Mieux, la CGT s'honore de compter dans ses rangs et de défendre des salariés d'opinions très diverses, qui se reconnaissent au travers du combat qu'elle mène, parfois dans des conditions très difficiles, et qui lui font confiance pour l'application de leurs droits.

Inacceptables, également, les attaques dont fait l'objet la secrétaire départementale CGT des agents territoriaux.

Vouloir dénigrer l'action qu'elle mène au service de tous les agents territoriaux et municipaux du département conduit à nier le bien fondé du syndicat, à nier son utilité, la place qu'il occupe dans la société, cela conduit à livrer pieds et poings liés, des salariés qui se retrouveraient isolés, donc naturellement en état d'infériorité, face à des directions qui ne rêvent que de cela.

De trop nombreux exemples nous ont montré et nous montrent encore ce que cela a donné en matière d'abus, qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur public.

Enfin, la Commission Exécutive de l'UD CGT se déclare disponible à tout moment pour aider à la mobilisation du plus grand nombre et à développer un mouvement de solidarité de plus grande ampleur autour des agents de la collectivité de Saint Vaury.